

FICHE EXPERIENCE
Sancy Artense (Puy de Dome)
Région Auvergne

« Créer et vivre en Sancy Artense », une démarche d'accueil intercommunale par l'économie.

La communauté de communes de Sancy Artense, (5200 habitants répartis sur 11 communes au cœur du PNR des Volcans d'Auvergne), est un territoire situé à l'extrême sud-ouest du département du Puy de Dôme, frontalier de la Corrèze et du Cantal. Comme de nombreux territoires ruraux français, ce territoire isolé (50 km de Clermont Ferrand) a connu une période de déclin démographique sévère à partir des années 70. Aujourd'hui, les élus de la communauté de communes parient afin de renverser la tendance, sur une demande croissante de la population, qui fait émerger un potentiel d'accueil et un espace à prendre dans de nombreux secteurs : artisanat, commerces, industrie agroalimentaire, agriculture. Sancy Artense a donc choisi, de favoriser le développement économique en encourageant l'implantation de nouvelles activités et en épaulant celle des entreprises existantes. Pour ce faire, le territoire a développé une véritable politique d'accueil, qui s'appuie le triptyque suivant :

1 Organisation d'une offre foncière adaptée à la création d'entreprises : (réalisé)

En 2006, la Communauté de communes « Sancy Artense » a aménagé un Parc d'activités d'intérêt régional. Aménagé dans le respect de l'environnement ce site préservé est situé à proximité immédiate de l'Autoroute A 89 (Axe Lyon – Bordeaux), et de la métropole régionale Clermont-Ferrand. Il est aujourd'hui à la disposition des chefs d'entreprises désireux de s'implanter en milieu rural! (16 lots de 3000m²) (Les commerces ne sont pas en reste avec 2 commerces aménagés par la Communauté)

2.Organisation d'événementiels dédiés à la création/reprise d'entreprise, (réalisé) en étroite collaboration avec ses partenaires du développement économique local:

-Des journées d'accueil d'actifs sur son territoire les 5, 6, 7 Juillet 2006, destinées à mettre à la disposition des porteurs de projets tous les moyens et informations leur permettant de raisonner leur projet dans sa globalité, le concrétiser, tisser un réseau de professionnels d'élus et d'organismes utiles à l'installation, et de découvrir le territoire d'accueil. Au programme : appui méthodologique et technique au projet, accompagnement personnalisé, échanges d'expériences, visites des opportunités de reprises d'activités et de disponibilités foncières sur le territoire de la Communauté, rencontres avec l'ensemble des acteurs clefs des secteurs concernés. (ces journées sont reconduites pour l'année 2007/2008). Premier bilan de ces journées : 4 familles se sont installées sur le territoire en reprise ou création d'entreprise et 2 installations sont attendues.

-Une rencontre « Economie et Territoire », le 6 Juillet 2006, sur le thème de la « Transmission d'entreprise en milieu rural » : Sachant par expérience qu'une fermeture de commerce en milieu rural résulte encore trop souvent d'une transmission mal, voire non préparée, il agit par cette rencontre d'aider les chefs d'entreprise à préparer leur transmission ou reprises d'entreprises, et préserver ainsi le tissu économique et social du territoire. + Rencontres avec les élus et la population locale sur le thème de l'accueil d'actifs

3. Implantation d'une pépinière d'entreprises en Sancy Artense (en projet)

Face au manque chronique de bâtiments à vocation économique vacants, et d'une propension quasi nulle des opérateurs immobiliers à intervenir spontanément sur ce territoire, des locaux seront mis à disposition des entreprises pour une durée limitée (23 mois) à des conditions tarifaires préférentielles. Dans le cadre d'une politique volontariste d'accueil de porteurs de projets impulsée par le Projet de territoire, « l'accueil immobilier » des entreprises sera dynamisé autour des alternatives suivantes :

- Conduite d'une étude pour le recensement et la qualification de l'immobilier professionnel vacant,
- Mise en place d'un observatoire de l'immobilier professionnel vacant à l'échelle du territoire,
- Aménagement d'un outil immobilier comme facteur d'attractivité au service d'une zone d'activités (cf. le projet de pépinière d'entreprises sur la Zone de « La Courtine » à Saint-Julien Puy-Lavèze).
- Création et aménagement de locaux professionnels, dédiés à des activités spécifiques, en vue de l'installation de nouveaux entrepreneurs.

Contact : Julien Goubely 04 73 21 79 79